

# LE ECHO

## DU POLICIER

JOURNAL D'INFORMATION DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA POLICE NATIONALE

**Un policier, un homme, un flic est mort, assassiné par un fou sanguinaire, un terroriste. Un autre collègue a été grièvement blessé lors de cet attentat.**

Un policier qui avait décidé de veiller sur ses compatriotes, il faisait de la police de proximité, celle que les citoyens de nos villes croisent chaque jour. Notre collègue appartenait à la Compagnie d'Intervention 32.

À 37 ans, Xavier nous a quittés.

Il suffit d'une fois, d'un jour et la vie d'une famille bascule dans l'infiniment douloureux. Elle pourra compter sur notre total soutien, tout comme nos deux collègues blessés.

Le 19 avril 1949, l'ANAS faisait l'objet d'une déclaration à la Préfecture de Police de Paris avec, pour but le développement et la création d'œuvres sociales, à n'en douter, l'ANAS est plus que jamais d'actualité.

C'est pourquoi nous devons être unis pour être plus forts.

C'est pourquoi nous n'avons rien lâché.

C'est pourquoi l'ANAS est toujours debout et que vous pouvez compter sur la détermination de toute l'équipe.

Pierre CAVRET



#### Bureau national

Pierre CAVRET  
Frédéric DESGUERRE  
Lysiane CARTIER  
Laure GARCIA  
Joël FIORANI  
Franck PARFAIT  
Eric NONDEDEO

#### Conseil d'administration

Luc BECKER  
Ludovic BIASOTTO  
Fabrice DANIEL  
Bernard ELBAZ  
Hubert FRANCHI  
Joël GASPERINI  
Jérôme GEORGET  
Daniel HERVÉ  
Stéphane LIEVIN  
Eric MARTINEZ  
Francis MASANET  
Philippe PEREZ  
Christophe PETITGENET  
Philippe POGGI  
Didier PONZIO  
Jean-Marc PRUVOST  
Christophe SCHIANTARELLI

#### Commission nationale d'attribution des centres de vacances

Marc DUVAL  
Jean-Marc BOTELLA  
Dominique NOWAK  
Ludovic ROMANACH  
André TERRAMOTO  
Yvon QUENTEL

#### Commission nationale de contrôle financier

Serge ANNETTE  
Thierry CAUCHY  
Bernard COMPAGNAT  
Philippe HOELLINGER  
Malika DI FALLAH  
Amédée ESPOSITO

#### Commission nationale des conflits et des litiges

Yann BERTRAND  
Eric KUBIAK  
Cyril MARIBAUD  
Geneviève GENDRE  
Fabrice LUSSIEZ  
Yves RAEPSAET  
Didier ROUAIX



# 2016, UN TOURNANT POUR L'ANAS

## UN RAPPORT QUI DONNE LE MORAL :

**U**ne année vient de s'écouler entre nos deux assemblées générales et il est important pour moi de vous informer que votre conseil d'administration, l'ensemble de vos élus ainsi que votre bureau national, toutes et tous n'ont pas chômé ! Le dicton prétend qu'il vaut mieux être seul que mal accompagné. Et bien je peux vous dire que je n'aurais point souhaité être seul cette année et que j'ai eu, au contraire, la chance, d'être accompagné par cette équipe, au sens large du terme. J'ai bien conscience, et je souhaite que vous le sachiez, que sans l'implication de toutes et tous rien n'aurait été possible.

Malgré la multitude de dossiers à gérer, (voir le précédent Écho du Policier n°43), jamais notre devise «Solidarité-Fraternité» n'a été mise à défaut.

Nous avons, en dépit de notre emploi du temps chargé, toujours et en priorité, œuvrer pour apporter notre aide à ceux de nos collègues en situations sociales les plus difficiles, et chercher à lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes, sans se résoudre, jamais, à l'indifférence.

En 2015, dès notre arrivée au bureau national, le commissaire

aux comptes de l'époque nous demandait de déposer le bilan. Ce que nous avons refusé. Par deux fois, lors des premières réunions avec le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, celui-ci a tenté de nous imposer un administrateur civil, ce que nous avons refusé.

Lors du budget prévisionnel 2016, je m'engageais à réaliser un bilan à l'équilibre, ce qui constituait en soi une situation inédite depuis plusieurs années. Eh bien nous avons fait mieux ! 2016 est une année excédentaire, nous l'avons terminée avec une recette de 191 000 €.

Et nous sommes même allés plus loin puisque nous avons remis en banque dans un premier temps une partie de la réserve statutaire soit 200 000 €. Ces derniers jours, notre trésorerie nous le permettant, nous avons réalisé un complément de 110 000 €. Notre réserve statutaire s'élève donc à 310 000 €, montant imposé par nos statuts pour 2017. Le conseil d'administration du 11 et 12 avril a validé l'emprunt de 2 millions d'euros dont nous venons d'obtenir l'accord de notre tutelle. Nous allons engager, après mise en concurrence, 1,5 millions de travaux pour réhabiliter et agrandir les bungalows de notre centre de Gujan-

Mestras. Les bungalows de 4 places seront, entre autre, dotés de 2 chambres, et les 6 places de 3 chambres, ceci afin d'amener à nos adhérents tout le confort qu'ils sont en droit d'attendre tout en maîtrisant nos prix.

Comme promis, cette année, tous les centres seront pourvus de téléviseurs et de la connexion au WI FI. Ils seront également rénovés dans les prochaines années. L'ANAS doit rapidement, en innovant de nouvelles missions d'utilité publique et sociales, s'autofinancer. Il y va de son indépendance et de sa survie.

Nous avons commencé à élaborer un projet qui correspond à

une attente de nos anciens : la possibilité de les loger à l'année. Le montant du loyer serait naturellement «social». Dans un premier temps, il pourrait concerner un nombre déterminé d'appartements du Bretania et si l'essai se révèle concluant, pourquoi ne pas l'étendre à d'autres centres.

La convention qui nous lie avec le Ministère de l'Intérieur et qui, après bien des désaccords, nous octroyait 19 mises à dispositions, vient à peine d'être respectée, certaines directions trainant les pieds pour détacher les fonctionnaires sélectionnés sur fiche de poste et commission de sélection composée des membres de l'ANAS et des membres de l'administration.

Depuis peu, tous nos centres, tous nos réseaux, sont enfin dotés

**Comme promis,  
cette année, tous  
les centres seront  
pourvus de téléviseurs  
et de la connexion  
au WI-FI. Ils seront  
également rénovés  
dans les prochaines  
années.**

de MAD «maison» et je remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré pour ce résultat.

Comme acté lors de notre dernière assemblée générale :

- Le local 107 (près du Courbat) a été vendu pour la somme de 81 000 €
- Murat-Le Quaire est toujours en vente
- En ce qui concerne La Coquille, après maintes relances, nous venons d'obtenir l'autorisation de vente par notre Préfet de Région (tutelle). Nous avons des propositions d'achat, dont une a retenu toute l'attention du conseil d'administration, celle du collectif de La Coquille. Nous espérons conclure cette vente très rapidement.

En 2016, un contrôle fiscal a été réalisé sur notre association. À ce sujet, la cour des comptes nous mettait en garde sur la possibilité de perdre notre statut d'utilité publique. Aujourd'hui, et à la connaissance du résultat de ce dossier, je peux désormais vous rassurer. Non seulement l'ANAS gardera son statut d'utilité publique, mais notre association ne sera pas, en outre, impactée directement.

L'ANAS, comme vous avez pu le remarquer dans le dernier «Écho» est en chemin pour retrouver sa place au sein des plus hautes instances nationales. Les réunions avec le ministère sont indéniablement plus sereines, nos interlocuteurs sont les premiers à reconnaître que nous avons de nouveau mérité la confiance qu'ils nous avaient difficilement accordée.

Remettre notre association en ordre de marche n'a pas fait plaisir à tous. Mais dans notre situation, il a fallu élaguer quelques branches, dans un seul but : rendre sa superbe à l'arbre vénérable qu'est notre association.

J'en profite pour remercier celles et ceux qui ont permis que l'ANAS aujourd'hui aille mieux.

D'abord nos adhérents, qui, en très grande majorité, nous ont fait confiance. Merci également à nos bienfaiteurs qui sont de plus en plus nombreux. Et les autres, ceux qui, souvent au détriment de leur vie de famille, ces soldats du social, ces fidèles qui se sont investis à mes côtés dans un seul but : «sauver l'ANAS». Merci à chacune et chacun d'entre eux.

Seule la «stabilité» de notre association permettra à l'association de retrouver définitivement sa place, LA place, qu'elle n'aurait jamais dû se voir enlever.

Pour conclure, notre équipe qui a toute ma confiance n'aspire pas au repos, elle défendra toujours les valeurs de l'ANAS, par son travail constant et pérenne, elle soutiendra un social meilleur et plus éclairé en faveur de nos collègues et dans le respect et la continuité de l'œuvre créée par nos anciens.

Voilà pourquoi l'ANAS ce n'est pas nous, c'est vous. ▲

Le Président National  
**Pierre CAVRET**



## RAPPORT DE GESTION 2016 DE L'ANAS

**L**es comptes annuels de l'ANAS, association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, ont été établis par le Cabinet BENZONI, en application des règles générales comptables.

### I / ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'EXERCICE

#### • CONTRÔLE FISCAL

Le contrôle fiscal dont nous avons fait l'objet, a concerné les exercices 2013 et 2014.

Compte tenu des observations déjà faites par la Cour des Comptes, l'administration fiscale a considéré que ces deux exercices ne respectaient pas le caractère de gestion désintéressée et a en conséquence remis en cause un certain nombre de charges ; toutefois compte tenu du déficit existant, ces redressements n'ont pas eu de conséquences financières.

Toutes les mesures qui ont à présent été mises en œuvre (nouveau gouvernement, formalisation de procédures écrites, contrôle et réduction des charges) permettent à présent de s'assurer d'une gestion désintéressée de l'association, ce qui permet une exemption fiscale sur l'activité (sauf pour le restaurant).

Tous ces efforts consentis par vous tous anasiens, nous ont permis de limiter la casse et de conserver notre association à flots contre vents et marées.

#### • AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'Association a pratiqué en 2001 une réévaluation des immobilisations concernant les centres ce qui a eu pour effet de faire apparaître un poste « écart de réévaluation » d'un montant de 22 518 290 €, renforçant ainsi la présentation des capitaux propres.

Toutefois les amortissements pratiqués jusqu'alors n'ont pas tenu compte des valeurs réévaluées.

Afin de régulariser cette situation, un amortissement exceptionnel de 3 729 531 € a été comptabilisé sur l'exercice, ce qui permet de mettre totalement à niveau les valeurs nettes de l'actif immobilisé.

Cette régularisation n'a pas d'impact sur le résultat net 2016 compte tenu de la reprise de provision pour dépréciation des immobilisations du même montant, constituée à cet effet.

Par ailleurs des expertises réalisées par un expert indépendant sur la quasi-totalité des centres permettent de s'assurer que l'évaluation au cours du marché est supérieure à la valeur comptable.

### II / SITUATION ET ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

**Le bilan de l'exercice clos au 31.12.2016 présente un total de 29 290 483 €.**

Le compte de résultat cumulé de l'ANAS dégage pour 2016 un **excédent de 191 197,98 € contre un déficit de -891 099,01 €**

en 2015, faisant apparaître une situation conjoncturelle certes, en amélioration mais toujours délicate. Nos efforts pour réduire les charges qui pesaient sur nos finances commencent à porter leurs fruits. Nous nous étions engagés à réduire de manière drastique les charges. Ainsi les charges d'exploitation se sont élevées à **10 810 080 €, contre 12 296 125 € en 2015.**

L'excédent brut d'exploitation **s'élève en 2016 à 3 895 743 € contre 4 776 460 € en 2015.**

**En 2016, la capacité d'autofinancement qui en découle, s'élève à (+) 822 184,40 € contre (-)105 982,46 € en 2015.**

Une provision de **120 000 €** a été constituée pour l'organisation de notre assemblée générale à Gujan-Mestras.

La provision pour indemnités de fin de carrière a été actualisée **au 31/12/2016 et s'élève à 233 407 €.**

En trésorerie, nous disposons **au 31/12/2016 de 4 084 124 €.** Ce montant ne tient pas compte du remboursement de M.A.D. intervenu le 20 janvier 2017 pour un montant de **2 982 969 €.**

Les fonds statutaires inscrits au passif du bilan s'élèvent au 31/12/2016 à **289 818,54 €** contre **378 928,44 €** en 2015. Nous avons mis l'accent sur la reconstitution de nos fonds statutaires, qui n'avaient pas d'exacte contrepartie en trésorerie bloquée à l'actif ; nous avons procédé à la régularisation en bloquant une somme de **310.000,00 €.** Aujourd'hui, notre réserve statutaire est effective.

Le total des produits d'exploitation de l'exercice 2016 s'établit à 10 972 508 €, contre 11 800 132 € en 2015. On notera un effet la baisse sensible des cotisations adhérents et de la subvention M.A.D. Le total des charges d'exploitation de l'exercice **s'élève à 10 810 080 €, contre 12 296 215 € en 2015.**

Ces économies substantielles sont dues essentiellement à la rigueur budgétaire imposée à tous nos directeurs, mais surtout que nous nous sommes imposée au siège et à tous les acteurs de notre association.

Les frais de réception sont ainsi passés de **99 318 € en 2015 à 17 730 € en 2016.**

Les frais bancaires, suite à de rigoureuses négociations sont passés de **96 407 € en 2015 à 16 528 € en 2016.**

Les frais de publications ont également été réduits passant de plus de **230 000 € en 2015, à moins de 150 000 € en 2016.** La renégociation et le changement de nos contrats d'assurance **permettront en 2017, une économie de 120 000 €** avec une couverture plus étendue.

En application de la loi de modernisation de la fonction publique du 02 février 2007 (loi 2007-148) et son décret d'application du 26 octobre 2007 (décret 2007-1542), le remboursement par l'ANAS des couts salariaux des personnels mis à disposition pour un montant de 2 982 969 € a été comptabilisé de la façon suivante :

**Au compte de résultats :**

En charges : cout des M.A.D. payé	<b>2 982 969 €</b>
En produits : remboursement des M.A.D. reçu	<b>2 982 969 €</b>

Notre production totale est en légère baisse passant de **6 580 424 € en 2015 à 6 086 338 € en 2016.**

### LES CENTRES DE VACANCES :

Pour 2016, en dépit de la non-exploitation de notre centre de Fabrègas (- 119 649 €), et du déficit de Treveneuc et de Camiers, le résultat net comptable pour tous les centres, est bénéficiaire de 21 396 €.

La marge brute de production est en baisse de 466 553 €.

**La capacité d'autofinancement est positive de 428 572 €.**

Les investissements d'équipements et de matériels ainsi que la subvention de fonctionnement de la colonie de Rivesaltes ont porté pour 2016 sur 55 329 € (7 235 € perçus au titre de la subvention et 48 094 € imputés sur nos fonds propres).

L'augmentation des tarifs proposée par le groupe de travail et votée en CA et en AG porte ses fruits.

### LES DÉPARTEMENTS :

Au 31/12/2016, le montant fusionné des comptes départementaux disponibilités de caisse et placements confondus, atteint la somme de **674 787 € contre 624 696 €** en 2015. Aucune charge et produit ne pouvant être imputés individuellement, sans cout supplémentaire, un résultat détaillé d'exploitation reflétant l'activité réelle de chaque département s'avère toujours impossible.

### LE PERSONNEL :

La masse salariale de l'ANAS y compris charges sociales, toutes structures confondues est de 2 721 991 € contre 2 940 833 € en 2015, soit : 20 CDI et 6 CDD (en CUI-CAE).

Comme les années précédentes, les budgets spécifiques relatifs au Comité d'Entreprise ont été attribués conformément aux textes en vigueur. Ceux-ci s'élèvent à 24 436 € pour 2016.

### LE SERVICE SECOURS :

Rigueur budgétaire ne veut surtout pas dire austérité et encore moins en matière de social, en tout cas comme nous l'entendons à l'ANAS. Aussi avons-nous toujours prêté une oreille attentive à nos collègues en difficulté, et le service des prêts et secours, malgré son manque criant de personnels, a pu quand même traiter **83 dossiers contre 179 en 2015.**

**Un seul a été classé sans suite ou réorienté, contre 67 en 2015, 17 en secours prêts contre 29 en 2015, et 65 en secours dons contre 83 en 2015.**

L'encours total des secours affiche une somme totale de **230 201,32 €** dont **60 701 €** représentent ceux remboursables dans un délai inférieur à un an, et **169 500,32 €** ceux remboursables dans un délai supérieur à un an.

**Les 82 secours représentent la somme de 227 039, 58 €.**

La provision de 71 881 € est de l'an dernier est conservée pour couvrir les secours pouvant se révéler irrécouvrable.

# RAPPORT ANNUEL RÉSEAUX POUR 2016

par **Eric NONDEDEO**, secrétaire national, coordinateur des réseaux

L'année 2016 marque un tournant pour notre activité vacances. Des améliorations financières conséquentes ont été faites, ceci est dû à une gestion rigoureuse de nos directeurs sur la quasi-totalité de l'ensemble des structures. Cette politique menée amène un résultat d'exploitation positif pour nos activités de vacances, ce n'était pas le cas les années précédentes. En parallèle, il faut reconnaître que chacun de nos directeurs a connu une année pleine d'interrogations quant à leur avenir, et celui de leur famille, un détachement au mois le mois et sans aucune perspective d'avenir, ne permettant pas de travailler dans la plus grande sérénité. Des groupements d'achats, une formation des directeurs par le commissaire aux comptes, des règles de fonctionnement plus

strictes, ont permis d'améliorer substantiellement la situation. Les demandes se font de plus en plus pour des séjours d'une semaine, nous devons en tenir compte et nous adapter à ces nouvelles demandes. Il est impératif de lancer une rénovation de nos centres qui est incontournable pour définir un avenir à notre association. Devant ce constat, notre conseil d'administration a fait le choix d'évoluer et de tout mettre en œuvre pour combler notre retard et mieux répondre aux attentes de nos collègues, notamment par une politique d'investissement et de modernisation de nos centres, avec raison et détermination. Avec un premier objectif pour 2017 : des télévisions dans toutes nos structures et la wifi accessible à tous. ▲

## LES CENTRES DE VACANCES

### ARCACHON

2013	2014	2015	2016
- 5 599,69 €	- 38 989,32 €	- 57 596,43 €	+ 49 430,14 €

### CAMIERIS

2013	2014	2015	2016
- 15 363,13 €	- 12 816,15 €	- 14 015,60 €	- 9 544,84 €

### CANNES

2013	2014	2015	2016
162 808,36 €	130 509,17 €	152 838,44 €	91 835,69 €

### TREVEVEUC

2013	2014	2015	2016
- 212 261,57 €	- 158 526,47 €	- 67 220,09 €	- 83 204,84 €

### LE BRETAGNE

2013	2014	2015	2016
3 719,91 €	865,53 €	7 364,14 €	18 479,92 €

### HYÈRES

2013	2014	2015	2016
32 179,55 €	- 84 849,60 €	- 35 520,84 €	41 792,20 €

### LES MOUTIERS

2013	2014	2015	2016
- 5 599,69 €	- 38 989,32 €	- 35 485,03 €	41 242,96 €

### RIVESALTES

2013	2014	2015	2016
- 400,70 €	5 542,17 €	36 391,26 €	41 358,02 €

### RESTAURANT JOINVILLE

2013	2014	2015	2016
- 46 314,03 €	- 29 043,52 €	- 1 010,40 €	- 50 454,12 €

### FABREGAS

2013	2014	2015	2016
- 33 137,13 €	- 139 068,81 €	- 189 333,91 €	- 119 649,39 €

### LA COQUILLE

2013	2014	2015	2016
- 26 262,08 €	- 35 370,40 €	- 28 391,90 €	- 55 239,86 €

### LES FOYERS

2013	2014	2015	2016
8 618,27 €	21 781,93 €	40 946,66 €	6 765,44 €

### LES PRESTATIONS VACANCES

2013	2014	2015	2016
- 2 336,00 €	- 10 098,67 €	- 9 950,82 €	- 1 869,19 €

L'année 2016 a été également pour les réseaux une année difficile du fait de la remise en place des responsables des différents réseaux ALPHA-ESPOIR, APEL et ECOUTE TOXICOMANIE car nous avons dû, de par nos responsabilités nationales pallier également à cette situation de MAD, trouver des candidatures et après nombre de réunions avec l'administration, mettre de nouveau une équipe en place.

Les réseaux ont donc eux aussi dû faire l'objet de rédactions de fiches de postes et des candidatures ont été lancées par l'administration. Vous comprendrez donc que ces mesures ont pris du temps et tout a été fait pour répondre à nos collègues rencontrant des problèmes. Ceci étant dit, nous avons au niveau du BN et des personnes des réseaux apporté non seulement toute l'oreille attentive aux situations qui concernent les collègues en matière de handicap, maladie ou addiction et nous avons tous, tout mis en œuvre pour trouver en un minimum de temps les mesures appropriées, déjouant ainsi les vicissitudes de ces formalités administratives et secourir comme à l'accoutumée nos collègues. Notre implication et notre pugnacité nous ont permis de dépasser ces difficultés et j'ai pour ma part bon espoir pour la continuité des réseaux.

Donc 2016 n'échappe pas à son lot de dossiers individuels d'aides personnalisées car aucun dossier ne ressemble à un autre. Là aussi, la commission des secours mise en place par l'équipe actuelle a rempli pleinement ses fonctions pour apporter à la fois la réponse humaine la plus adaptée aux dossiers mais également la dimension financière que nous pouvions accorder à certains dossiers qui nécessitaient une aide dans ce domaine.

Il y a eu donc des aides pour l'achat de matériel fauteuil (vous vous souvenez sans doute du cas du petit THEO qui nous avait ému) mais aussi des aménagements douche par exemple pour un collègue du sud de la France, tétraplégique. Ce ne sont certainement pas les seuls cas et il n'est pas utile de faire de liste exhaustive de ces situations comme il n'est utile non plus de quantifier les heures au téléphone passées avec les collègues.

Le numéro VERT de l'association est là, bien présent à disposition de l'ensemble des personnels du Ministère de l'Intérieur. Le service regroupant les 3 Réseaux est désormais centralisé comme il l'avait été décidé en octobre dernier et deux collègues y attendent les questions des collègues en difficulté sur les thématiques des addictions.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer leur engagement et leur souhaiter de s'épanouir dans ce domaine si riche humainement. Je voudrais saluer le travail bien évidemment effectué par notre établissement de santé LE COURBAT, de sa directrice et de toute son équipe.



**Je garderai de cette mission tenue pendant 12 ans de bons souvenirs ; d'autres plus douloureux mais j'en retire une richesse incroyable. Je me suis efforcé avec honnêteté de reproduire pour les autres ce qui avait été fait pour moi en 1998, suite à mon accident.**

Je conclurai ce bilan un peu particulier de 2016 en vous informant que je suis à la retraite très prochainement que l'heure pour moi à ce niveau est de passer la main aux plus jeunes.

Je garderai de cette mission tenue pendant 12 ans de bons souvenirs ; d'autres plus douloureux mais j'en retire une richesse incroyable. Je me suis efforcé avec honnêteté de reproduire pour les autres ce qui avait été fait pour moi en 1998, suite à mon accident. Je le dis avec sincérité et humblement. Je ne peux oublier toutes les personnes que j'ai croisées sur ce chemin du handicap mais qui va bien plus loin qu'on ne saurait l'imaginer. Je conserverai des amitiés, des souvenirs et des visages. J'ai une pensée particulière pour tous celles et ceux qui m'ont aidé dans la réussite de la mission qui m'avait été confiée ; une pensée affectueuse pour tous les camarades du réseau ALPHA-ESPOIR disparus trop vite et surtout, pour finir sur une touche plus joyeuse, les visages sur lesquels est revenu le sourire après que l'ANAS les ait aidés.

Je souhaite bonne chance aux nouveaux responsables (nous attendons également la nomination du responsable ALPHA ESPOIR) pour lesquels je suis disposé, même en étant jeune retraité, à aider dans leur installation et leur laisser une situation claire.

Longue vie à l'ANAS, longue vie aux Réseaux. ▲



# LES 16,17 ET 18 MAI

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## CENTRE MAURICE PALOQUE

## À GUJAN-MESTRAS

### MARDI 16 MAI 2017

#### *09h00 : Début des travaux*

- ▲ Appel des représentants départementaux
- ▲ Constitution du bureau de l'assemblée générale
- ▲ Intervention du président départemental ANAS
- ▲ Ouverture solennelle de l'assemblée générale
- ▲ Un temps de mémoire, une minute de silence
- ▲ Constitution de la commission des votes et des mandats
  - Appel à candidature pour la commission
  - Vote de l'assemblée générale
- ▲ Accueil et parole aux invités.

#### *12h30 : Suspension des travaux*

#### *14h30 : Reprise des travaux*

- ▲ Etude et approbation :
  - du rapport moral
  - du rapport du secrétariat général
  - Intervention des responsables des réseaux et de l'établissement de santé Le Courbat
  - du rapport de la commission nationale d'attribution des centres de vacances
  - du rapport de l'administration générale
- ▲ Vote : mandat au conseil d'administration national pour l'actualisation des statuts nationaux qui seront soumis et avalisés lors de la prochaine Assemblée Générale.
- ▲ Vote des modifications du Règlement Intérieur conformément aux procédures de contrôles internes établies par le Commissaires aux Comptes.
- ▲ Vote pour la mise en place de la formation.

### MERCREDI 17 MAI 2017

#### *09h00 : Début des travaux*

- ▲ Etude et approbation :
  - du rapport de la commission nationale de contrôle financier
  - du rapport de gestion 2016

- du rapport de monsieur le commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2016
- des comptes de l'exercice 2016
- quitus au conseil d'administration
- vote du montant et de la répartition des cotisations 2018
- actualisation et vote du budget prévisionnel 2017
- vote du budget prévisionnel 2018.
- texte des résolutions

- ▲ Affaires juridiques : Intervention de Hugo LEVY, Avocat.

#### *12h30 : Suspension des travaux*

#### *14h30 : Reprise des travaux*

- ▲ Élections des administrateurs nationaux et des membres de la Commission Nationale de Contrôle Financier, de la Commission Nationale d'Attribution des Centres de Vacances et de la Commission Nationale des Conflits
  - appel à candidatures pour les administrateurs nationaux : 24 postes à pourvoir
  - appel à candidatures pour la CNCF : 6 postes à pourvoir
  - appel à candidatures pour la CNACV : 6 postes à pourvoir
  - appel à candidatures pour la CNF : 5 postes titulaires et 2 postes suppléants à pourvoir
- ▲ Résultats des votes
- ▲ Réunion du conseil d'administration
  - élection du bureau national
- ▲ Présentation du bureau national nouvellement élu.

#### *19h00 : Repas de clôture*

### JEUDI 18 MAI 2017

#### *10h00 :*

- ▲ Discours d'orientation et de clôture
- ▲ Clôture des travaux de l'assemblée générale 2017.

#### *12h00 : Déjeuner*